

Garantie Rheabrio^{MC} Masque de protection Facembrace[®]

Conditions générales

Le masque de protection Facembrace[®] est un accessoire médical de la catégorie des <u>masques antiprojection</u> ou de la catégorie des <u>masques certifiés</u>. Dans les deux cas, la même garantie s'applique.

Un masque de protection vise, en général, à piéger les gouttelettes que le porteur expulse, ou à empêcher celles provenant d'une source infectée d'atteindre les muqueuses de son nez et de sa bouche.

Le masque de protection Facembrace® vendu par 9310-3760 Québec inc. (ci-après «Rheabrio^{MC}») est garantie 30 jours, à compter de la date figurant sur le reçu d'achat, contre tout défaut de fabrication constaté avant sa première utilisation (la « Garantie »), le tout sous réserve des conditions normales d'utilisation et d'entretien ainsi que des modalités et limitations qui suivent. Il est donc très important d'examiner le produit dès l'ouverture de l'emballage. Le Service à la clientèle de Rheabrio^{MC} doit confirmer que la Garantie s'applique. Sous réserve de certaines conditions, Rheabrio^{MC} remboursera le produit défectueux.

Rappel

L'adresse courriel ou l'adresse postale fournie par l'Acheteur sera utilisée dans le cas où un avis de rappel d'un produit Facembrace® devait être envoyé.

Modalités de la Garantie

Dans l'éventualité où la Garantie s'applique, le Masque de protection Facembrace® sera soit remplacé par un produit équivalent, soit remboursé, le tout à l'entière discrétion de Rheabrio^{MC}.

La Garantie ne couvre pas les frais de livraison, lesquels sont en tout temps à la charge de l'Acheteur.

Pour être couvert par la Garantie, le masque de protection Facembrace® ne doit pas avoir été utilisé et doit être retourné dans son emballage original.

La Garantie est EXCLUSIVE et incessible. Elle constitue l'unique Garantie offerte en lien avec la vente et l'utilisation du masque de protection Facembrace[®].

L'obligation de Rheabrio^{MC} en vertu de la Garantie cesse au moment où Rheabrio^{MC} fournit le remplacement ou le remboursement du produit Facembrace[®], selon le cas. Le refus de l'Acheteur d'accepter la mesure proposée par Rheabrio^{MC} met un terme à l'obligation de Rheabrio^{MC} en vertu de la Garantie.

Conditions spécifiques d'utilisation des produits Facembrace®

L'utilisation sécuritaire des produits Facembrace® est sous l'entière responsabilité de son Utilisateur. À cet effet, <u>veuillez lire et suivre à la lettre les consignes d'utilisation et d'entretien</u> qui se trouvent sur le feuillet d'instructions et prendre connaissance des précautions additionnelles mentionnées ci-dessous :

- Rangez le masque de protection jamais utilisé à l'intérieur de son emballage d'origine dans un endroit propre, sec et non contaminé
- Nettoyez le masque de protection entre chaque utilisation
- Ne pas le placer au micro-ondes, ni le réchauffer avant de le porter
- Ne pas le porter lorsqu'il est encore humide
- À la fin de sa vie utile, disposez de votre masque de protection selon les normes et lois en vigueur dans votre région

Exclusions

La Garantie necouvre pas les dommages résultant d'un accident, d'une négligence, d'une mauvaise utilisation ou d'un usage abusif, d'une installation, d'un entreposage ou d'une utilisation inadéquate, ou résultant d'un entretien insuffisant ou inadéquat, ou d'un usage différent de celui pour lequel le produit a été conçu.

L'Acheteur ou l'utilisateur comprend sans réserve que le masque, le crochet ou l'emballage peuvent présenter des risques de suffocation pour les bébés et les enfants de moins de 2 ans, les personnes ayant des troubles respiratoires et les personnes inconscientes, inaptes ou incapables de le retirer sans aide.

La Garantie ne couvre pas non plus un produit modifié par l'Acheteur, les égratignures, les déchirures ou la décoloration du produit.

En présence de l'une ou l'autre des situations précitées, la Garantie sera annulée de plein droit et considérée sans effet. Rheabrio^{MC} se réserve le droit d'inspecter ou de faire inspecter un produit avant d'honorer en tout ou en partie la Garantie.

RHEABRIO^{MC} EXCLUT EXPRESSÉMENT TOUTE AUTRE GARANTIE, EXPRESSE OU IMPLICITE, CONTRACTUELLE OU LÉGALE, DONT NOTAMMENT TOUTE GARANTIE DE QUALITÉ MARCHANDE OU D'ADAPTATION À UN USAGE PARTICULIER.

Limitation de la responsabilité de Rheabrio^{MC}

La responsabilité de Rheabrio^{MC} est limitée à la Garantie et sera dans, tous les cas, limitée au prix de vente du produit. Aucune information, directive ou représentation verbale ou écrite de Rheabrio^{MC}, de ses distributeurs, représentants ou employés ne pourra modifier la Garantie ou en créer une différente. Dans le cas d'une défaillance quelconque du produit, Rheabrio^{MC} n'a pas d'autres obligations et l'Acheteur n'a pas d'autres recours que ceux stipulés dans la Garantie.

Même en cas d'avis préalable par l'Acheteur de la possibilité de dommages, ni Rheabrio^{MC} ni personne d'autre impliqué dans la production ou la distribution des produits Facembrace[®] ne seront tenus responsables pour dommages matériels ou préjudices corporels directs ou indirects, ni ne pourront être tenus à quelque dommages-intérêts que ce soit. Certaines provinces et certains États ou pays ne reconnaissant pas l'exclusion ou la limitation de tels dommages, la Garantie pourrait ne pas s'appliquer à votre cas particulier.

LA GARANTIE VOUS ACCORDE DES DROITS LÉGAUX SPÉCIFIQUES; IL SE PEUT QUE VOUS JOUISSIEZ ÉGALEMENT D'AUTRES DROITS, QUI VARIENT D'UNE PROVINCE OU D'UN ÉTAT À L'AUTRE. NONOBSTANT CE QUI PRÉCÈDE, LA GARANTIE EST RÉGIE PAR LES LOIS DE LA PROVINCE DE QUÉBEC (CANADA) ET DOIT ÊTRE INTERPRÉTÉE CONFORMÉMENT À CES LOIS.

Tout litige ou différend relatif à la Garantie doit être porté devant les autorités compétentes de la province de Québec au Canada, siégeant dans le district judiciaire de Montréal, à l'exclusion de tout autre forum ou juridiction.

Service à la clientèle

Pour toute question concernant votre masque de protection Facembrace® ou la Garantie, veuillez communiquer avec le service à la clientèle de Rheabrio^{MC}, aux coordonnées suivantes :

contact@facembrace.com +1 800 929-4851

9625-D, rue Ignace Brossard (Québec) CANADA J4Y 2P3